



Association suisse des professionnels
de la protection des eaux



Energie dans
les infrastructures

Communiqué de presse

décembre 2003

« Médaille d'eau » : distinction pour les stations d'épuration soucieuses de l'énergie

85 stations d'épuration en Suisse reçoivent la distinction « Médaille d'eau » pour une utilisation de l'énergie rationnelle et respectueuse de l'environnement

Par la « Médaille d'eau » et dans le cadre de l'année internationale de l'eau douce de l'ONU, les stations d'épuration des eaux usées (STEP) soucieuses de l'énergie ont été récompensées par l'Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) et l'action "Energie dans les infrastructures" du programme SuisseEnergie. Ce ne sont pas moins de 51 STEP de Suisse allemande, 31 de Suisse romande et 3 du Tessin qui ont été primées le 20 novembre 2003 à Berne. Chacune des 85 STEP répond à des critères exigeants concernant une consommation de l'énergie rationnelle et respectueuse de l'environnement. L'évaluation était basée sur les mesures prises afin d'optimiser le fonctionnement au niveau énergétique et sur la consommation d'énergie des cinq dernières années d'activité. **Six STEP ont reçu en plus le « prix de l'innovation »** pour avoir mis en place des mesures particulièrement originales et tournées vers le futur : **Neuchâtel**, Zurich Werdhözli, St-Gallen Hofen, Thunersee, Uster et Vaz/Obervaz. La Step de Neuchâtel s'est distinguée en présentant un projet de miniturbinage de l'eau épurée en sortie d'installation. Quoique modeste dans l'absolu, la production prévisible de 57'000 Kwh (soit l'équivalent de 12 ménages) permettra de valoriser une source d'énergie renouvelable en produisant un courant vert à un coût de revient de 17.2 ct/kWh, soit légèrement inférieur au prix moyen d'achat d'électricité du réseau.

Stations d'épuration : consommateurs d'énergie avec un grand potentiel d'économies

Habituellement, les STEP ne sont pas jugées sur leur consommation d'énergie. Pour les spécialistes, c'est la qualité de l'eau épurée qui est la valeur de référence alors que pour la population, ce sont principalement les montants des taxes d'épuration ainsi que les émissions d'odeurs qui comptent. Pourtant, évaluer les STEP selon leur consommation d'énergie comme dans le concours « Médaille d'eau » est pertinent puisque les stations d'épuration sont de grands consommateurs d'énergie. Elles utilisent en effet environ un septième de toute l'énergie consommée par les infrastructures publiques, soit plus que les écoles et jardins d'enfants réunis. Déjà dans le programme Energie2000 de 1992 à 2000, l'Office fédéral de l'énergie a donné une importance considérable à l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les STEP. Les analyses énergétiques réalisées sur plus de 200 STEP ont montré qu'il existe un potentiel d'économies important dans la plupart des installations de Suisse. Sur la base de ces études, de nombreuses STEP ont entrepris des mesures d'optimisation d'envergure durant ces dernières années. L'action "Médaille d'eau" a ainsi permis de mesurer le succès de ces efforts.

Diminution des coûts d'énergie de CHF 12 millions

En Suisse, les mesures entreprises durant les dix dernières années ont permis aux STEP de diminuer la consommation annuelle d'électricité d'environ 80 millions de kWh, ce qui équivaut la consommation d'environ 50'000 personnes et représente une économie annuelle de CHF 12 millions. Les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie, comme par exemple l'optimisation de la régulation de l'oxygénation, contribuent pour environ un tiers à ce résultat. L'augmentation de la production d'électricité représente quant à elle le potentiel le plus important. Les stations d'épuration ne sont en effet pas seulement des consommateurs d'électricité mais également des producteurs. Grâce à une installation de couplage chaleur-force, le biogaz, qui est produit à partir de la matière organique présente dans les eaux usées, génère de l'électricité et de la chaleur. Au début de l'épuration des eaux, ce précieux gaz n'était pas valorisé. Depuis 1990, la production d'électricité à partir du biogaz a doublé en Suisse. Toutes le STEP produisent ensemble aujourd'hui autant d'électricité que n'en utilise une petite ville.

Le biogaz produit du « courant vert »

Comme le montre les analyses, les mesures efficaces au niveau énergétique permettent pour la plupart des économies financières. La production d'électricité à partir de biogaz offre également aux STEP des perspectives économiques intéressantes. En effet, depuis cette année, cette électricité est considérée comme du « courant vert » et peut être vendue en tant qu'électricité certifiée avec le label "Naturemade star". La production d'électricité à partir de biogaz est plus écologique que les autres types de production d'électricité, comme l'a montré une étude menée sous mandat de l'Association pour une production d'énergie respectueuse de l'environnement et soutenue par les producteurs d'électricité, le WWF et les organisations de consommateurs. De plus, le prix de l'électricité produite à partir de biogaz n'est pas beaucoup supérieur à celui de l'électricité conventionnelle. Ces deux facteurs la rendent donc extrêmement attractive pour les consommateurs. La STEP Thunersee est la première en Suisse à vendre du « courant vert » en collaboration avec les Forces Motrices Bernoises. Elle a reçu pour cela le prix de l'innovation. Malheureusement, toutes les STEP de Suisse ne sont pas aussi avant-gardistes. Pour beaucoup de STEP, il existe en effet toujours un grand potentiel d'économies d'énergie.

Pour plus d'informations :

<p>Action "Energie dans les Infrastructures" Martin Kernen Crêt 108A - 2314 La Sagne Tél. 032 933 88 40 - Fax 032 933 88 50 Mail. kernen@infrastructures.ch Web : www.infrastructures.ch</p>	<p>Travaux Publics Didier GRETILLAT Ingénieur communal adjoint Fbg de l'Hôpital 2 - 2001 Neuchâtel Tél. 032 717 76 11 - Fax. 032 717 72 09, Mail. didier.gretillat@ne.ch Web : www.2000neu.ch</p>
--	--